



Option RUGBY

Lycée LOUIS de FOIX



LES OBJECTIFS

- **Priorité à la réussite scolaire**, la section est une filière d'excellence.
- **Allier le rythme scolaire à la pratique sportive** : permettre aux élèves de développer leur sens de l'**organisation**, leur **rigueur** en conciliant sport et études.
- **Motiver les élèves** en leur donnant l'occasion de **progresser** et d'**être valorisés** dans leur sport, source d'épanouissement qui contribuera à leur réussite scolaire.
- Permettre aux élèves d'acquérir une culture d'équipe en évoluant dans le cadre d'une **solidarité collective**.
- Atteindre un bon niveau de pratique en rugby, accéder à une **maîtrise des fondamentaux techniques et tactiques de ce sport**.
- Participation aux compétitions organisées par l'**UNSS** : valorisation de l'image du lycée, **dynamique sportive scolaire**.

LE PARCOURS CITOYEN

- **Apprentissage du vivre ensemble**, respect des règles, respect d'autrui, intégration dans le parcours d'un module de formation des jeunes officiels UNSS.
- **Education aux enjeux de santé** dans le cadre du CESC :
 - **Suivi médical, gestion du rythme d'entraînement** en fonction des besoins (état de forme, travail scolaire).
 - **Hygiène de vie**, analyse des comportements (sommeil, alimentation) et prévention des dérives (dopage, tabac...).
 - **Sensibilisation au Handicap**, séances partagées avec des élèves en situation de handicap.
 - Formation aux gestes de **premiers secours** (PSC1).

LE FONCTIONNEMENT

- Intervenants :

un(e) professeur(e) d'EPS coordonnateur de la section
des éducateur(rice)s de l'Aviron Bayonnais Rugby

- Créneaux horaires envisagés, lieux d'entraînement :

Mardi 17h-18h30 et vendredi 16h-17h30

Les créneaux sont organisés afin de permettre aux élèves d'avoir accès à toutes les formations du lycée.

Stade de la Floride

Participation aux rencontres UNSS le mercredi après-midi selon le calendrier.

RECRUTEMENT 2023



Les candidatures sont à renseigner sur le site du lycée :
<https://louisdefoix.fr/section-sportive/>

Les élèves sélectionné.e.s sur dossier scolaire et sportif seront convoqué.e.s à une détection :

Le Mercredi 3 mai 2023 de 14h à 16h.

- Les candidatures seront examinées en commission le jeudi 4 mai 2023 et la liste des candidat.e.s retenu.e.s sera communiquée à partir du vendredi 5 mai 2023.
- Après acceptation de la candidature de l'élève, il faut mettre le lycée Louis de Foix en premier vœu lors de la procédure Affelnet (parcours scolaire particulier). L'admission en section sportive ne garantit pas l'affectation au lycée Louis de Foix.
- Les élèves « hors secteur » doivent faire une demande de dérogation auprès de M. l'IA DASEN des Pyrénées Atlantiques via leur collège d'origine.
- Les places à l'internat sont accordées sur le critère de l'éloignement du domicile et/ou du temps de trajet, les élèves de section sportive ne sont pas prioritaires.